

**De :** fitz-morris, James (SPAC/PSPC)  
**Envoyé :** 16 octobre 2020, 19 h 23  
**À :** 'Zi-Ann Lum'  
**Objet :** RE: Correction, s'il vous plaît

**Bonjour,**

**Premièrement, la description de la situation ne mentionne toujours pas que la quasi-totalité de ces contrats ont été affichés depuis. Je consulte régulièrement ce site depuis mon ordinateur portable et mes téléphones et je n'ai pas observé de problème. Cela dit, je vais signaler le problème à mon service de TI.**

**Pour vous fournir des précisions, pratiquement tous les contrats passés ont déjà été divulgués et sont répertoriés à la fois sur notre site Web et sur le site du gouvernement ouvert.**

**Les quelques exceptions sont limitées à 3 produits particuliers qui, comme le dit le site Web :** Compte tenu de la forte concurrence pour les EPI et autres fournitures, et dans l'intérêt des Canadiens, SPAC doit protéger le nom des fournisseurs pour certains produits difficiles à obtenir, notamment les respirateurs N95, gants et écouvillons.

**James**

**De :** Zi-Ann Lum [<mailto:ziann.lum@huffpost.com>]  
**Envoyé :** 16 octobre 2020, 16 h 45  
**À :** fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <[james.fitz-morris@canada.ca](mailto:james.fitz-morris@canada.ca)>  
**Objet :** RE: Correction, s'il vous plaît

Bonjour James,

Merci pour votre message. J'ai essayé de vous appeler pour obtenir des éclaircissements sur certains des éléments de données que vous avez mentionnés. Les 32 noms sont-ils gardés secrets parce qu'une ESN a été invoquée?

J'ai communiqué la note de service au sous-ministre dans ma demande de commentaires la semaine dernière. Elle a ensuite été transférée à l'équipe des relations avec les médias. On y déclare qu'une « grande majorité des contrats mis en place par SPAC comporte une exemption de sécurité nationale ». Je pensais que l'indication chronologique « au début de la pandémie de coronavirus » était claire, mais je comprends votre interprétation des deux premières lignes. Elle a été reformulée au passé pour être plus claire.

Voici ma demande d'éclaircissements : En ce qui concerne la réponse qui m'a été fournie par le Ministère (à savoir : « ... nous divulguons désormais la plupart des renseignements relatifs à nos contrats liés à la COVID-19 sur notre page Web ainsi que selon les normes habituelles de divulgation proactive »), cela signifie-t-il spécifiquement les nouveaux contrats à l'avenir? Les détails de ces premiers contrats auxquels il est fait allusion dans la note du mois de mai ont-ils tous été divulgués de manière proactive?

Encadré : J'ai eu beaucoup de mal à consulter ce site Web sur différents appareils. Soyez conscient que si vous envoyez ce lien, beaucoup de gens ne pourront pas y accéder. J'ai reçu plusieurs avertissements « Ce site utilise une configuration de sécurité obsolète ».

Vous pouvez me joindre au 343-996-2251 si vous préférez en discuter par téléphone.

– Zi-Ann

Le vendredi 16 octobre 2020 à 15 h 13, fitz-morris, James (SPAC/PSPC) <[james.fitz-morris@canada.ca](mailto:james.fitz-morris@canada.ca)>  
a écrit :

**Bonjour Zi-Ann,**

**J'ai vu votre article concernant la divulgation des contrats et je crains qu'il ne reflète pas exactement les faits.**

**Vos deux premières lignes sont rédigées au présent et indiquent que le gouvernement continue à retenir l'information sur les contrats en question.**

**En fait, comme cela a été souligné dans la réponse que le Ministère vous a fournie :**

« Le contexte d'approvisionnement a toutefois évolué depuis [la rédaction de cette note de service]... Conformément à cette nouvelle réalité et à notre engagement en matière de transparence, nous divulguons désormais la plupart des renseignements relatifs à nos contrats liés à la COVID-19 sur notre [page Web](#) ainsi que selon les normes habituelles de divulgation proactive. Dans des cas limités, certains renseignements des contrats ne peuvent être divulgués, par exemple pour protéger la confidentialité commerciale des fournisseurs. »

**Le site Web mentionné est celui-ci : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/comm/aic-scr/contrats-contracts-fra.html>**

**Vous y verrez que, sur les 244 contrats liés à la réponse à la pandémie de COVID-19 que nous avons signés, seuls les noms de 32 fournisseurs sont retenus afin de protéger les chaînes d'approvisionnement. Dans tous ces cas sauf deux, le produit et la valeur du contrat sont divulgués.**

**Je ne vais pas fournir les liens vers chaque entrée individuelle, mais ces contrats ont été divulgués de manière proactive sur le site Web public du gouvernement. La grande majorité d'entre eux sont répertoriés sous l'ASPC, car c'est l'organisme qui les a demandés.**

**Je dois également m'opposer à ce que la réponse de M. McKinnon soit qualifiée de « vague ». Sans débattre de la validité d'un éditorial sur cette seule réponse, il s'agit d'une question dont le ministre et le sous-ministre ont déjà parlé à plusieurs reprises lors d'entrevues, d'audiences de comité et à la Chambre. Nous avons été très clairs sur cette question depuis des mois.**

Merci,

James

**James Fitz-Morris**

Directeur des communications / Director of Communications

Cabinet de la ministre des Services publics et de l'Approvisionnement / Office of the Minister of Public Services and Procurement

[james.fitz-morris@canada.ca](mailto:james.fitz-morris@canada.ca)

Cell : 613-698-2387

ZI-ANN LUM  
Journaliste politique  
HUFFPOST CANADA  
[\(343\) 996-2251](tel:(343)996-2251) | [@ziannlum](https://twitter.com/ziannlum)